

Le gouvernement colombien se prononce contre les modifications de la JEP adoptées par le Sénat



Bogota, 28 juin, (RHC).- Le gouvernement colombien a décidé de saisir la Cour constitutionnelle contre les modifications de la Juridiction spéciale pour la Paix introduites au Sénat.

Le ministre de l'Intérieur, Guillermo Rivera, a souligné que le gouvernement étudie plusieurs alternatives pour que ces modifications n'aboutissent pas.

Présenté par le parti de droite que conduit l'ex-président Alvaro Uribe, le projet comprend au moins deux amendements très critiqués par divers secteurs politiques. L'une limite la compétence du tribunal de paix pour l'examen de cas d'extradition et l'autre gèle les procès intentés contre les membres de la force publique.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/165738-le-gouvernement-colombien-se-prononce-contre-les-modifications-de-la-jep-adoptees-par-le-senat>



Radio Habana Cuba